



TAGS : B.P.F// Substances CMR // Export Chine // Solaires // Label Sud de France // Brèves de la filière.

B.P.F : la Febea et Cosmed mènent l'enquête !



La sécurité du consommateur passe par l'amélioration continue de la qualité des produits cosmétiques fabriqués en France et à ce titre la conformité à la norme B.P.F est une étape indispensable et obligatoire. Afin de mieux identifier les freins qui empêcheraient les entreprises d'être en parfaite adéquation avec la norme, la Febea et Cosmed ont décidé de mener une enquête commune auprès de leurs adhérents respectifs. Cette enquête menée par voie de mail et de phoning ciblé,

concernera en premier lieu les sites de fabrication.

Prévue pour être ouverte jusqu'au 10 juillet 2015, les résultats, une fois analysés, permettront aux deux organisations professionnelles de concevoir des outils collectifs communs d'aide aux entreprises et notamment aux PME.

Cette démarche de progrès, initiée par les acteurs de la filière eux-mêmes, revêt une importance particulière dans les discussions à venir avec les autorités de santé.

L'adhésion de la grande majorité des entreprises à cette enquête unique sera un atout.



Évaluation des substances CMR dans les produits cosmétiques : la Commission publie un guide

La Commission Européenne vient de publier un guide pour une approche harmonisée d'évaluation globale des substances CMR dans les produits cosmétiques.

Conformément au règlement (CE) N ° 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques, la sécurité des substances classées comme cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR) devraient être évaluée en tenant compte de toutes les sources d'exposition à cette substance (cosmétiques, produits chimiques, nourriture, médicaments).

Élaboré conjointement avec le SCCS, l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques), l'EMA (Agence européenne des médicaments) et l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), ce guide détaille la procédure globale de classification d'une substance CMR. Il clarifie ainsi les rôles respectifs de l'industrie, de la Commission, du SCCS et des agences européennes pour la collecte, la fourniture et l'analyse des données d'exposition.

[// Plus d'infos](#)



Export Chine : réduction des droits de douanes

Le Ministère chinois des Finances (MoF) a annoncé le 25 mai une baisse, effective au 1er juin 2015, des droits de douane sur une série de produits, dont certains produits de beauté. Selon le MoF, cette mesure vise à stimuler la consommation interne. La démarche vise à éviter la fuite de capitaux fréquemment évoquée par les autorités du fait de tarifs trop élevés qui encourageraient les consommateurs chinois à se fournir à l'étranger pour certains produits. A noter que les autorités chinoises précisent que cette annonce de baisse des droits de douane devrait s'accompagner d'un "geste" des entreprises des secteurs visés sur leurs prix de vente en Chine continentale....



Solaires: Nouvelle mise en cause des tests SPF dans les medias...la Febea riposte

Récemment des medias grand public se sont fait écho une nouvelle fois de mises en cause injustifiées des indices de protection solaire et des tests réglementaires que doivent utiliser les industriels. La Febea a rédigé un courrier de mise au point adressé à l'Institut National de la Consommation(INC). Une initiative pertinente et une affaire à suivre...

[// Plus d'infos](#)



Des cosmétiques labellisés Sud de France

Le label Sud de France, créé en 2006 en Languedoc-Roussillon, référence aujourd'hui près de 2500 entreprises et 4000 produits. Véritable atout marketing à l'export, ce label s'applique désormais aux produits cosmétiques. Ocowell – antenne Cosmed Languedoc Roussillon, a participé à la naissance de ce label en établissant un cahier des charges spécifique aux produits cosmétiques selon plusieurs critères, notamment en terme de qualité. Cette nouvelle labellisation devrait concerner, au minimum, entre 180 et 200 produits régionaux (huiles essentielles, compléments alimentaires, centres de soin et cosmétiques...). Selon le Docteur Lise Agopian, responsable de l'antenne régionale et vice-présidente de Cosmed "*L'objectif est de favoriser la vente et l'accès aux distributeurs, augmenter le rendement de cette filière et créer des emplois.*"

[// Plus d'infos](#)



Brèves de la filière

- **La formation cosmétique // Focus sur les formations BAC +5 en France // jeudi 18 juin à Grasse.** Une journée consacrée à la formation professionnelle continue avec une présentation de l'annuaire des entreprises azuréennes de la cosmétique.

[// Plus d'infos](#)

- **Lancement du salon Bretagne Beauty.** Le BTS MECP (Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie) du Lycée Notre-Dame/Guingamp, la Technopôle anticipa et Cosmed antenne Grand-Ouest organisent le lundi 16 novembre 2015 à Guingamp la première édition de Bretagne Beauty, le salon des marques cosmétiques pour instituts, spas et thalasso. Les réservations de stands sont ouvertes.

[// Plus d'infos](#)

COSMED - LES OCRES DE L'ARBOIS - BAT. B - 495 RUE RENE DESCARTES- 13100 AIX EN PROVENCE- <http://www.cosmed.fr/>

RESPONSABLE DE LA REDACTION : JEAN-MARC GIROUX

CONTACT NEWSLETTER : ELSA MARQUIER - E.MARQUIER@COSMED.FR

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR NOS EMAILS, MERCI DE CLIQUER ICI : [SE DESINSCRIRE](#)

© 2014 COSMED TOUS DROITS RESERVES

